

Procès-verbal

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Tenue le lundi 16 septembre 2019 à 16 h 30
à la salle Jean-Marie-Lajeunesse
du Centre 24-Juin

Présences :	MM.	Marc-André Allard Denis Bélanger Claude Dupuis Pierre Morin Alain Patry François Talon	M ^{mes}	Ibtissam Benmoussa Sylvie Bergeron Judith Bonneville Édith Cloutier Julie Caron Joana Méthot
Absences :	M.	Mickaël Lecours	M ^{me}	Gaétane Plamondon Josée Turgeon

1. Mot de bienvenue

Madame Caron souhaite la bienvenue aux membres.

2. Tour de table – Présentation des membres

Madame Caron invite les membres à se présenter.

3. Constatation du quorum

Le quorum est constaté, 11 personnes sont présentes pour débiter la rencontre.

4. Règles de fonctionnement du Conseil d'établissement

Madame Caron prend le temps d'expliquer les règles du Conseil d'établissement et mentionne que nous devons faire une élection pour la présidence en expliquant qui peut occuper ce poste.

5. Élection à la présidence

Monsieur Denis Bélanger demande si des membres sont intéressés.

Monsieur Claude Dupuis manifeste son intérêt.

Approuvé à l'unanimité.

6. Ouverture de la séance

6.1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Denis Bélanger, appuyée par madame Joana Méthot, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

8.3 Activité d'accueil de tous les élèves le 3 octobre

10.1 Dénonciation d'intérêt des membres

6.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2019

Sur proposition de monsieur Alain Patry, appuyée par monsieur Marc-André Allard, le procès-verbal est adopté tel que présenté.

6.3 Suivi au procès-verbal

6.1 Information du CE sur le site internet

Madame Julie Caron demande à madame Renée Jetté de faire un suivi. La liste des membres sera placée sur le site du Centre 24-Juin. Dès l'adoption du calendrier des rencontres, celui-ci sera aussi publié. Pour les procès-verbaux, ils y seront placés dès l'adoption après chaque rencontre.

6.4 Parole au public

Pas de public.

7. Pour adoption

7.1 Rapport annuel d'activités 2018-2019

Madame Caron explique le contenu de ce rapport. Pas de commentaires reçus de la part des membres, mais monsieur Dany Sévigny nous a soumis son ajout en lien avec la reconnaissance et le rayonnement de la FP.

Monsieur François Talon propose de préparer une motion de félicitations pour souligner son implication au sein du Conseil d'établissement, secondé par monsieur Alain Patry.

Sur proposition de madame Judith Bonneville, appuyée par monsieur Pierre Morin, le rapport annuel d'activités 2018-2019 est adopté tel quel.

7.2 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Comme les membres sont bénévoles, deux activités de reconnaissance sont organisées : un repas de Noël et petit goûter au mois de juin. L'année dernière le budget était de 600 \$.

Pour cette année, monsieur Denis Bélanger propose de conserver ce montant, secondé par madame Joana Méthot et approuvé à l'unanimité.

7.3 Frais – Demandes élèves internationaux

Madame Caron explique que ces élèves viennent au Centre seulement pour leurs études et ils retournent dans leur pays par la suite. Pour un élève international, les coûts d'ouverture de dossier sont de 125,00 \$ actuellement et le temps de travail est plus long et au final, plusieurs de ces élèves ne se présentent pas à la formation pour de multiples raisons.

En lien avec cette réalité, nous souhaitons augmenter le coût d'ouverture de dossier. Nous devons vérifier les frais chargés dans les autres centres afin d'être compétitif ainsi que le nombre de demandes qu'ils reçoivent. Monsieur Dupuis propose de vérifier avec le Cégep et l'Université puisque ceux-ci reçoivent aussi des demandes. Monsieur Denis Bélanger mentionne que des frais de 525,00 \$ sont chargés à une compagnie de recrutement pour traiter un dossier.

Ce type de clientèle demande beaucoup de travail pour leur intégration mais vu la baisse de clientèle actuelle, nous devons considérer ces élèves. Il est fréquent qu'ils fassent plus d'une demande et que finalement ils vont dans un autre centre. Madame Bonneville demande si ce changement d'établissement est en lien avec l'attente de la réponse. Madame Caron croit qu'ils font plusieurs demandes pour s'assurer d'avoir une place mais favorisent souvent les centres dans les grandes villes. Monsieur Dupuis demande quel est le pourcentage de cette clientèle au Centre, madame Caron apportera l'information à la prochaine rencontre.

Lorsque nous aurons les réponses, un nouveau montant sera suggéré pour adoption à la prochaine rencontre.

8. Pour approbation

8.1 Calendrier des rencontres

La rencontre du 10 février est devancée au 3 février. Pour la rencontre de décembre le 9 décembre est retenu. Madame Renée Jetté enverra un nouveau calendrier.

Approuvé à l'unanimité.

8.2 Processus d'approbation des sorties éducatives

Madame Caron mentionne qu'une procédure a été établie pour l'adoption des sorties éducatives et elles se font deux fois par année (décembre et juin) pour éviter de le faire à chaque rencontre. Ce fonctionnement nous permet d'être conforme au niveau des assurances. Monsieur Talon demande pourquoi il faut nommer les objectifs de la sortie; monsieur Bélanger mentionne qu'il est important de définir l'objectif pour s'assurer que la sortie soit en lien avec les compétences du programme. Monsieur Talon dit qu'il ne voit pas pourquoi le responsable de programme et le conseiller pédagogique doivent approuver cette demande, ça pourrait aller directement à la direction adjointe pour alléger le processus. Monsieur Morin mentionne que le responsable de programme doit le savoir pour s'assurer que les fonds sont disponibles dans le budget du département et être au courant parce que ce montant est pris dans le RM du programme. Le conseiller pédagogique quant à lui valide si ça entre dans les compétences du programme. Le responsable de programme et le conseiller pédagogique n'autorisent pas la sortie mais font la recommandation, c'est la direction adjointe qui autorise. Ce processus permet à la direction adjointe de faire l'autorisation plus rapidement car il n'a pas à aller vérifier les informations reliées à la sortie. Madame Bonneville dit qu'il faut en discuter avec l'équipe du département et non imposer une sortie.

Madame Caron mentionne qu'elle en parlera aux directions à savoir si nous gardons le même fonctionnement et apportera une réponse à la prochaine rencontre. Approbation à faire à la prochaine rencontre.

8.3 Activité d'accueil de tous les élèves le 3 octobre

Le 3 octobre prochain, il y aura une activité d'accueil pour tous les élèves du Centre (incluant tous les pavillons), environ 1500 personnes seront présentes. Il y aura le lancement des activités du 50^e lors de cette activité, celle-ci se déroulera de 11 h 30 à 14 h 30. Des activités à l'intérieur sont aussi prévues en cas de pluie. Monsieur Bélanger propose qu'il y ait une photo du personnel avec les chandails du 50^e. Les membres du conseil sont invités à y participer.

Monsieur Alain Patry propose d'accepter cette activité, secondé par madame Ibtissam Benmoussa. Approuvé à l'unanimité.

9. Pour information

9.1 Démission d'un membre – Remplacement du siège vacant

Nous avons reçu la démission de Dany Sévigny en août pour de nouveaux défis. Madame Gaétane Plamondon de Tardif Diesel a été sollicitée pour le remplacement et elle a accepté. Elle ne pouvait pas être présente à la première rencontre mais elle sera là aux autres rencontres.

9.2 Information agrandissement

Madame Caron fait un portrait du développement de ce projet. Suite aux discussions de tous les partenaires, le ministère souhaite avoir le portrait complet du Centre 24-Juin pour prendre une décision, pas seulement les programmes qui ont besoin d'un plus grand espace. Nous sommes actuellement en consultation avec les programmes qui n'ont pas besoin d'un agrandissement et nous déposerons les informations à la fin du mois de septembre à la SQI. Le manque d'espace est engendré par le fait que les écoles secondaires ont besoin de récupérer leurs locaux vu une augmentation de clientèle. Aussi, le Centre est une vieille bâtisse, donc l'ajout de nouveaux besoins est parfois difficile par manque d'espace. Le nouveau programme de *Techniques d'usinage* demandera beaucoup plus d'espace, mentionne monsieur Claude Dupuis est-ce que ce besoin est prévu? Tout a été pris en compte pour prévoir les besoins des 25 prochaines années.

9.3 Suivi – Plans d'action des projets éducatifs

Suite à l'adoption du projet éducatif au conseil d'établissement, chaque équipe doit déposer un plan d'action. Chaque employé a reçu le projet éducatif et le lancement a été fait à l'assemblée du personnel. Aussi, un rallye photo a été organisé pour assimiler les orientations.

9.4 Tournoi de golf de la Fondation

Le tournoi de golf aura lieu le 18 septembre, il a été initié par deux directions adjointes et un comité s'est formé pour l'organisation. Il y aura 90 participants sur une possibilité de 144 places. Cette activité sera reconduite l'an prochain.

10. Varia

10.1 Dénonciation d'intérêt des membres

Si des personnes ont un conflit d'intérêt avec les sujets abordés lors des rencontres, veuillez le mentionner à la direction.

11. Levée de la séance

Sur proposition de monsieur François Talon, appuyée par monsieur Alain Patry, la séance est levée à 18 h 05.

Claude Dupuis
Président

2019-10-29

Julie Caron
Directrice